



GENIE TISSULAIRE

ATTESTATION Procédé  **AMTRIX**®

La membrane amniotique Visio-AMTRIX¹ est une membrane amniotique prélevée chez une maman consentante dans le respect des Bonnes pratiques de prélèvements, réactualisées le 7/02/2020.

La membrane amniotique Visio-AMTRIX, à réception, est acceptée pour traitement, suite aux résultats des sérologies (HIV, HTLV, Hépatite B, Hépatite C et Syphilis), de la qualité du tissu et des critères de sélection du don (sélection clinique et élimination des tissus à risque de contamination). La membrane Visio-AMTRIX est traitée chimiquement, déshydratée par lyophilisation, puis est découpée, conditionnée et traitée par irradiation gamma, selon le procédé AMTRIX®².

Le traitement chimique a été validée comme viro-inactivant sur tous types de virus : enveloppés, non enveloppés, à ARN et à ADN. Il permet de couvrir la sécurisation virale par exemple des arboviroses (Dengue, Chikungunya, West Nile), des virus de type coronavirus, mais aussi des virus de type hépatite B, C et des parvovirus.

La combinaison de lyophilisation-conditionnement et stérilisation permet d'obtenir un greffon stérile sur 5 ans à température ambiante.

La membrane Visio-AMTRIX est un tissu préparé par la Banque de Tissus TBF et le procédé PPT319 est autorisé pour la mise sur le marché par l'ANSM selon les autorisations de TBF : FR06904T-19-01.

La membrane Visio-AMTRIX est distribuée exclusivement par la Banque de Tissus Horus Pharma.

Fait à Mions, le 28/09/2020

Dr Laurence Barnouin
Responsable de la Banque de Tissus
Directrice Générale

¹ AMTRIX est une marque de la Banque de Tissus TBF, Visio-AMTRIX est une marque la Banque de Tissus TBF

² Le traitement des membranes Visio-AMTRIX est couvert par un Brevet Français 3047899 et Européen EP3416696 qui appartient à TBF.